



Votre agent général : (081654)
BEAUNE / ARCHEREAU ET MAROLLEAU
20B RUE DU FG ST JACQUES
BP 50 52
21202 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 24 75 80

Votre Espace client
www.monespace.generali.fr
Personnel, sécurisé et disponible 24 h/24

Votre identifiant : CPARENT7

Contrat MULTIRISQUE
HABITATION DOMICILE
n° AL 426 473

MLE PARENT CAROLINE
14 RUE PIERRE JOIGNEAUX
21200 BEAUNE



Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire - Année scolaire 2022/2023

Paris, le 4 juillet 2022

Generali IARD atteste que l'assurance MULTIRISQUE HABITATION DOMICILE n° AL 426 473, garantit l'enfant THIBAUT BERTRAND.

Dans quelles situations votre enfant est-il assuré ?

- Dans le cadre de ses activités scolaires dans l'établissement scolaire ou universitaire où il est inscrit,
- Dans le cadre de ses activités périscolaires (durant les heures qui précèdent et suivent la classe, les sorties, les classes vertes...),
- Dans le cadre de ses activités extrascolaires (par exemple cours de sport, musique... pratiqués hors de l'établissement scolaire),
- Lors de ses stages professionnels organisés par l'établissement.

Que couvre l'assurance ?

- La responsabilité civile de l'enfant, s'il cause un dommage à un tiers, ou celle de ses parents pour les dommages causés par leur enfant,
- Les dommages corporels subis par l'enfant s'il est victime d'un accident (individuelle accident corporel).

Cette attestation est valable sous réserve que le contrat en référence ne soit pas modifié, suspendu, résilié ou annulé pour quelque cause que ce soit pendant cette période.

Cette attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Karim BOUCHEMA
Directeur des Opérations

